*Cher(e)s étudiant(e)s,*

*Le Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SUMPPS) vous rappelle les différents dispositifs d'aide psychologique qui s'offrent à vous.*

*Nous sommes un service à l'écoute de vos difficultés, un entretien peut être fait en présentiel, en visioconférence ou par téléphone. Les informations que vous donnez à notre équipe restent confidentielles et nous pouvons vous orienter vers des professionnels de santé si nécessaire. Le rendez-vous reste gratuit et nous nous mettons à disposition.*

*Pour vous accompagner, l'Université du Littoral Côte d'Opale met également à disposition une psychologue sur les sites de Dunkerque et St Omer pour les étudiants qui en auraient besoin.*

*Uniquement sur rendez-vous, à l' adresse :* *psychologue-dk-so@univ-littoral.fr**.*

*Sur le site de Boulogne sur mer et de Calais, vous pouvez prendre rendez-vous avec la psychologue de l'association APSYTUDE au 06/27/86/91/83 ou par mail* *rdv.apsytude@gmail.com**.*

*Par ailleurs, le dispositif Santé Psy Etudiant  (ou "chèque psy") mis en place par le Gouvernement permet la prise en charge de 8 séances sans avance de frais chez le psychologue libéral de votre choix inscrit dans le dispositif. Pour connaître les psychologues partenaires, il faut vous rendre sur le site* [*santepsy.etudiants.gouv.fr*](https://santepsy.etudiant.gouv.fr)*.*

*Vous devrez dans un premier temps nous contacter par mail ou contacter votre médecin traitant pour obtenir une lettre d'adressage.*

*Nous restons disponibles pour toute information complémentaire et n'oubliez pas de rajouter votre numéro de téléphone pour une prise en charge de votre demande plus rapide.*

*Bien cordialement,*

*L'équipe du Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé.*

*santecampus@univ-littoral.fr*